Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260608-2026_5_4-DE

COMMUNE DE CRAC'H

Mairie Place René Le Mené 56950 CRAC'H (tél.02.97.55.03.17)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 8 juin à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CRAC'H, dûment convoqué par voie dématérialisée le 2 juin 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan LE DÉLÉZIR.

Etaient présents (19) : Mesdames et Messieurs, Ronan LE DÉLÉZIR, Patricia LE VIGOUROUX, Augustin GASCHIGNARD, Jeanne DREANO, Pascal DEPOORTERE, Yoann GREZEL, Hubert d'ABOVILLE, Marie-Pierre LOIZIC, Jean-François FERTIN, Alain SANTERRE, Laurent LE BAGOUSSE, Magali LANGLAIS-ARS, Marianne LE BARON, Nadine SEGALEN, Sébastien LE BOULER, Ismaël HERVE, Philippe BEZIEAU, Laurence EDELIN, Agnès DUPERRIN.

Absentes donnant pouvoir (4) : Caroline COUGOULIC avait donné pouvoir à Patricia LE VIGOUROUX, Sandra LE BIHAN avait donné pouvoir à Jeanne DREANO, Anaïs HENRIO avait donné pouvoir à Yoann GREZEL, Clémence JICQUELLO avait donné pouvoir à Pascal DEPOORTERE.

Secrétaire de séance : Pascal DEPOORTERE

Conseillers en exercice : 23	Présents : 19	Votants : 23

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

2026-5-4 Etude diagnostic de l'Eglise – demande de subvention au Conseil Départemental du Morbihan

Rapporteur Ronan LE DÉLÉZIR

Sur les conseils de Monsieur Diego MENS, conservateur du patrimoine au Conseil Départemental du Patrimoine, la commune a lancé une consultation pour une mission de diagnostic architectural, patrimonial et structurel sur notre Eglise paroissiale.
Une offre a été reçue pour un montant de 34 444,11 € HT.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Morbihan au titre de la

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260608-2026_5_4-DE

valorisation et restauration du patrimoine, selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant	Taux
Etude	34 444,11 €	Conseil départemental	17 222,06 €	50,00%
		Autofinancement	17 222,06 €	50,00%
TOTAL	34 444,11 €	**TOTAL**	34 444,11 €	100,00%

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité :
- APPROUVE, le plan de financement prévisionnel ;
- AUTORISE, Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil départemental du Morbihan.

23 pour, 0 abstention, 0 contre

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

Ronan LE DÉLÉZIR

MAIRIE DE CRAC'H
MORBIHAN

Le secrétaire de séance,

Pascal DEPOORTERE